

Compte-rendu de l'étape de Compiègne

Jeudi 3 Décembre – visioconférence

Dessiner avec les élus le mix énergétique des transports de demain

Pour cette cinquième édition du Forum de la Transition Énergétique des transports routiers de Scania France, nous faisons étape à Compiègne, en Région Hauts-de-France.

En introduction, Gilles Baustert, Directeur des relations institutionnelles et de la communication chez Scania France a souhaité remercier les élus de la ville d'avoir accepté cette invitation. Eu égard à l'absence à cet évènement de Philippe Marini, Maire de Compiègne, ce dernier a été représenté par Sophie Schwarz Première adjointe.

Scania France organise **12 étapes territoriales pour faire émerger à la fois un diagnostic et des solutions locales en matière de transition énergétique des transports routiers**. Dans ce contexte troublé par une pandémie mondiale et une économie en berne, les secteurs économiques et industriels font preuve d'une certaine forme de résilience face à ces défis inédits.

En France, cette double crise doit être mise en adéquation avec une **condamnation par la Cour de Justice de l'Union Européenne pour non-respect des règles de protection des citoyens en matière de qualité de l'air**. Scania s'inscrit d'ailleurs pleinement dans cette lutte de la diminution des gaz à effet de serre et des polluants locaux. A titre d'exemple, les investissements de Scania pour prendre sa part de responsabilité sont significatifs.

Depuis janvier 2014, les constructeurs de véhicules industriels sont tenus de livrer des véhicules neufs conformes à la norme Euro 6. Cela correspond à un investissement pour l'entreprise de l'ordre d'un milliard d'euros en R&D : c'est un réel effort pour les transporteurs et chargeurs. Ce qui équivaut à un « **surinvestissement de l'ordre de 10 000 € par véhicule** ».

Le contexte qui est le nôtre aujourd'hui est encadré par les « accords de Paris » qui nous obligent à **limiter la hausse des températures à maximum 1,5°C d'ici à 2050**, ce qui sous-entend pour les pays industrialisés une division par deux de leurs émissions de CO₂ tous les dix ans. Cette donnée met en exergue les marges de progressions qui sont devant nous.

Pour atteindre cette réduction d'émissions de CO₂, trois leviers sont évoqués par Gilles Baustert ; **l'efficacité énergétique** (former le conducteur à la conduite écoresponsable, optimiser les spécifications des véhicules, optimiser les programmes de maintenance...), **le développement des transports intelligents et sûrs** (connecter les véhicules, optimiser leur chargement, avoir recours au geofencing...), et enfin travailler sur **le développement des carburants alternatifs et l'électrification**.

Après avoir présenté les différents intervenants, Gilles Baustert les remercie à nouveau pour leurs intérêts portés sur le Forum de la Transition Énergétique des transports routiers et souhaite plus spécifiquement approfondir à l'occasion des échanges avec eux, ce troisième levier.



« Avec la crise que nous traversons, nous devons trouver comment accompagner les transporteurs dans la transition énergétique »

État des lieux : quelles initiatives et actions concrètes en matière de transition énergétique des transports routiers dans nos territoires aujourd'hui ?

La LOM : un outil clef en main pour la transition énergétique dans les transports



*« L'aspect
énergétique de
la LOM ne doit
pas être
oublié »*

Carole Bureau-Bonnard, Députée de la 6^{ème} circonscription de l'Oise, entame cette première table-ronde avec un premier bilan de la Loi d'Orientations des Mobilités (LOM), à quelques jours du premier anniversaire de son adoption.

La Députée a souhaité rappeler que cette loi a fait l'objet d'une importante phase de concertation avec toutes les parties prenantes lors des Assises de la Mobilité.

A ce jour, « **75 % des mesures contenues dans la LOM sont applicables** » et la Députée s'en réjouit. De plus, Carole Bureau-Bonnard met en avant l'importance de la collaboration entre tous les territoires pour agir sur une mobilité plus juste. Cette loi comporte une enveloppe conséquente, ce sont « **13 milliards d'euros débloqués à destination de l'entretien des routes, de la modernisation des réseaux routiers, ferroviaires et fluviaux** », ainsi que la mise en place des Zones à Faibles Émissions.

Elle souligne notamment le développement du biogaz, des recharges électriques, mais aussi le financement de la filière hydrogène, sans oublier l'aide au renouvellement des flottes des entreprises pour favoriser l'acquisition des véhicules à faibles émissions.

Ruralité, hydrogène, recyclabilité : une transition à surveiller

Pour Pierre Vatin, Député de la 5^{ème} circonscription de l'Oise, la LOM est une avancée pour les collectivités et les entreprises. Elle est un instrument destiné à assurer une transition de modèle. En revanche, il restera attentif à ce que cette loi n'aggrave pas la différence de traitement entre le milieu urbain et le milieu rural. La LOM convient au Député sur les sujets des transports évoqués ici, mais pas nécessairement sur l'ensemble du texte de loi.

A ses yeux, le monde rural est aussi un vecteur de solutions qui ne doit pas être négligé afin de lutter plus efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre.

Concernant le secteur de l'automobile, le Député demeure très vigilant sur le devenir des batteries électriques des véhicules nouvelles générations, « **il faudra développer des solutions de recyclage qui nous sont encore très inconnues pour le moment** ».

Par ailleurs, Pierre Vatin soulève un point de progrès, selon lui « **la France a encore un gros retard, par rapport à d'autres pays, sur le déploiement des technologies hydrogène et la circulation des véhicules hydrogène** ».



*« La LOM a mis
en place des
dispositifs utiles
aux collectivités
et aux
entreprises »*

Décarbonation dans les transports : la Région en soutien

Guislain Cambier, Vice-président à la Région Hauts-de-France en charge de de l'Action climatique, de la prospective et des stratégies régionales d'aménagement du territoire-SRADDET, et élu local par ailleurs, prône une certaine forme de **« réalisme et de pragmatisme dans ce domaine de la transition de modèle »**. Il rejoint l'inquiétude soulevée par Pierre Vatin sur la vigilance à avoir sur le fossé qui existe entre le monde urbain et rural, **« car dans certains territoires les citoyens sont très dépendants de leur véhicule personnel »**. La question des mobilités est en effet très impactante dans les modes de vies.



Le Vice-président a souhaité positionner les enjeux territoriaux dans le débat, **« la Région Hauts-de-France est au carrefour de l'Europe »**. Ce qui lui donne une force mais la situe aussi face à des problématiques plus globales et nouvelles qui dépassent le ressort de la Région.

Quelles sont les dernières mesures envisagées par l'exécutif régional dans la lutte contre les émissions polluantes ? A cette question, le Vice-président a rappelé qu'en novembre dernier, la Région a voté un cadre de soutien au développement de la mobilité décarbonée, qui **« concerne aussi bien l'électrique, le biogaz, et l'hydrogène »**. L'idée étant d'avoir un panel de nouvelles solutions, afin de favoriser l'émergence d'un mix énergétique équilibré. Et permettre d'élaborer un large choix de solutions dans les territoires et sur divers modes de transports (individuels comme collectifs).

« La Région travaille sur le renforcement du réseau de stations biogaz, et le développement de flottes de véhicules hydrogène »

Grâce à la LOM, Guislain Cambier indique que la Région finance un certain nombre de projets sur la transition de modèle économique **« en particulier sur l'électrique et le GNV »**. A terme, l'idée est aussi d'arriver à une décarbonation qui abandonne le diesel pour lui substituer des biocarburants.

Un territoire qui favorise la multimodalité fluviale - routier



« Notre intercommunalité entend aller plus loin sur les enjeux du verdissement dans les transports »

Sophie Schwarz, Première adjointe à la ville de Compiègne, qui représente le maire de la Ville, Philippe Marini, indique : **« La question de la transition énergétique de la ville est inscrite dans l'ADN de Compiègne et de son territoire depuis de nombreuses années »**, l'élue de mentionner que la ville dispose depuis longtemps d'un réseau de bus gratuits pour les usagers.

La ville est aussi engagée dans un processus visant à favoriser les bonnes pratiques en matière d'intermodalité avec la mise en place d'une plateforme multimodale à Longueil-Sainte-Marie qui allie **« à la fois la voie fluviale et le transport routier »**.

Au-delà de l'impulsion donnée par la LOM, le territoire de Compiègne a su influencer sur la création de nouvelles infrastructures en faveur d'une mobilité plus vertueuse.

Leviers fiscaux pour le verdissement & intermodalité

Carole Bureau-Bonnard, Député de l'Oise estime que les leviers fiscaux tels que les crédits d'impôts sont de véritables outils aux mains des parlementaires pour faire émerger de nouvelles pratiques.

A titre d'exemple, la Députée soutient l'idée d'un dispositif de « **surinvestissement pour aider à remplacer les poids lourds qui sont les plus émetteurs de gaz à effets de serre** ».

Quant à la question de l'intermodalité, c'est un enjeu des plus prégnants à l'échelle du département de l'Oise, avec le Canal Seine Nord Europe. Au travers cette infrastructure, c'est la question du dernier kilomètre de livraison qui est aussi au cœur des problématiques territoriales estime la Députée.

En effet, c'est dans ce cadre-là que le transport routier prend tout son sens, en lien avec le transport fluvial, « **il faut des lignes de connexion possibles entre ces deux modes de transports** ». C'est dans la complémentarité des solutions de mobilité qu'on arrive à faire émerger de nouveaux schémas territoriaux.



« Une nécessaire concertation de toutes les parties prenantes pour des transports plus vertueux »

Plans de relance : Quelles innovations en faveur des transports durables en Région Hauts-de-France ?

Un Plan de Relance ambitieux à mettre en musique

Pierre Vatin est interrogé, sur le Plan de Relance et sur les premiers impacts de ce dispositif dans les territoires : **« quand on voit le Plan de Relance, et les montants engagés, on peut espérer que cela donne un vrai coup de pouce aux transports et à la logistique et notamment dans le domaine de la réduction du gaz à effet de serre. »**

Une crainte se fait cependant jour pour le Député, quant à son exécution : il estime que les fonds alloués à l'innovation ne seront vraisemblablement pas débloqués rapidement.



***« Le Plan de Relance
doit se transformer en
réalité »***

Des montants historiques en faveur de la transition énergétique



***« Sur la ruralité et
la batterie
électrique, c'est
un schéma à
soutenir, car les
distances sont
plus courtes et les
infrastructures
moindres »***

Le Plan de Relance met sur la table 30 milliards sur son volet Écologie. C'est un effort sans précédent souligne la Députée, dont 1,2 milliard sont destinés à la mobilité, 2 milliards sur l'hydrogène vert et 3,4 milliards de soutien aux secteurs clefs dans l'énergie verte.

Ce Plan de Relance permettra de faire émerger de nombreuses initiatives portées par les collectivités locales, voire de soutenir l'essor de nouvelles filières aujourd'hui balbutiantes. Carole Bureau-Bonnard évoque **« le déploiement des bornes de recharges électriques gratuites qui mailent de plus en plus le territoire »**.

L'innovation sera soutenue par ce Plan de Relance, et les secteurs des mobilités décarbonées tireront pour une bonne partie de ces choix financiers. La Députée d'évoquer aussi toute la recherche et innovation dans le secteur des nouveaux carburants, qui est un enjeu stratégique.

L'hydrogène vert au service de la révolution industrielle régionale

Pour Guislain Cambier, Vice-président à la Région Hauts-de-France, en charge de l'Action climatique, de la prospective et des stratégies régionales d'aménagement du territoire-SRADDET, ce dernier tenait à mettre en perspective l'impulsion politique de la Région depuis décembre 2015 en faveur des actions de transition énergétique dans les transports. Et le Plan de Relance est un outil précieux, « **notamment pour renforcer la filière de l'hydrogène vert, car cette filière n'est pas encore mature** ».

Il faut passer aux stades des expérimentations, c'est le souhait du Vice-président sur cette question de la transition de modèle. Le vivier régional, avec son passé industriel riche, qui a structuré son paysage économique, est un atout indéniable qui doit être valorisé. De plus, la Région « **dispose d'une forte économie autour de la logistique.** »

Les sites de construction automobiles attirent l'attention de Guislain Cambier car ils doivent eux aussi faire partie intégrante de ce schéma de modernisation de l'écosystème de la Région.

Sur la question du développement de l'hydrogène, il faut tenir compte le plus possible des externalités négatives de cette source d'énergie, afin de la rendre la plus compétitive et la plus profitable pour nos environnements. Ce sont des questions sur lesquelles le Conseil Régional aura un rôle de vigie.

La Région des Hauts-de-France sera au rendez-vous pour assurer ce « **saut technologique** » qui devra rapidement être franchi. Dans cette optique, souligne le Vice-président, l'impulsion de l'État sera décisive.



« La transition écologique doit aussi s'appliquer aux grands ensembles, comme les sites de construction automobile »

Un accompagnement financier attendu par les collectivités



« L'État doit davantage accompagner les collectivités locales pour cette transition énergétique »

Sophie Schwarz, Première adjointe au Maire de Compiègne est interrogée sur les leviers d'innovations locaux servant à accompagner tous les acteurs de la mobilité. En premier lieu, « **il faut aller plus loin dans le verdissement** », souligne-t-elle. A titre d'exemple, l'Agglomération de la Région de Compiègne est propriétaire de 22 bus, ce qui permet de mieux maîtriser les coûts d'investissements et de fonctionnement.

L'élue attire l'attention sur son souhait de voir davantage les collectivités locales soutenues dans leurs démarches vertueuses sur le plan environnemental. L'État a un rôle à jouer, sinon elles n'y arriveront pas toutes seules.

L'Agglomération de la Région de Compiègne a fait un état des lieux de la mise en place des énergies alternatives dans les transports en 2018. « **Cette première étude a permis de comparer deux solutions de verdissement des flottes de bus, entre le gaz naturel ou l'agro-carburant** ». L'Agglomération de la Région de Compiègne va désormais statuer vers le meilleur choix à opérer.

Créer des écosystèmes locaux avec le soutien de l'Etat



« Sur le dernier kilomètre de livraison, le routier a un rôle fort »

Sur la question de savoir quelles sont les innovations qui se sont développées à l'échelle de sa circonscription, Carole Bureau-Bonnard pense qu'il faut élargir la focale pour juger de ces initiatives.

En effet, de nombreux acteurs sont autour de la table et tous sont interdépendants les uns des autres pour faire émerger des nouvelles solutions de mobilité. Dans « **le contrat de transition écologique qui a été signé entre le Gouvernement et l'agglomération de Compiègne, on constate de nouveaux usages** » sur la mobilité.

Pour ce qui concerne les transports routiers, il s'agit d'un secteur qui aide au développement et à l'acheminement plus propre en cœur de ville. Enfin, pour ce qui concerne les subventions accordées par l'État dans ce domaine, le contrat de transition écologique flèche un certain nombre de mesures et le Plan de Relance sera désormais un atout de taille pour assurer un meilleur suivi des fonds à des entreprises du secteur.

La Députée se met à la disposition de toutes les filières de la mobilité, mais « **il n'y a, à ce jour, pas encore de demande particulière de la part des entrepreneurs du secteur.** » Carole Bureau-Bonnard de poursuivre, son rôle consiste à mettre en relation « **les acteurs du transport routier et les autres moyens de transports** » afin de faire avancer la cause de la décarbonation dans les transports.

Une volonté régionale forte de soutien des projets de territoire

Le Vice-président voit une tendance « **lourde, longue et marquée sur une nécessité de production d'énergie de plus en plus conséquente, et en même temps on a une demande citoyenne sur ces sujets pour une meilleure qualité de l'air** ». Ce parallèle forme un hiatus qui doit s'ancrer dans des pratiques économiques nouvelles.

L'une des clefs du succès, selon le Vice-président, c'est que dans « **la Région, beaucoup de transporteurs, beaucoup de collectivités locales sont orientés vers des mobilités différentes avec des sources d'énergies différentes, et la Région les accompagne dans ce déploiement** ». L'ADEME notamment met à disposition des aides financières et la Région accompagne des projets comme la mise à disposition de boîtiers d'éco-conduite.

La Région n'hésite pas à soutenir une initiative lorsque cette dernière est suffisamment complète ou mature. « **Il faut à chaque fois faire dans la dentelle, l'idée c'est d'accompagner autant de projets que possible** ». La transition énergétique dans les transports est complexe, et il faut tenir compte de la variété des territoires régionaux.



« La Région ne veut pas prioriser un mode de transport plutôt qu'un autre, il faut être complémentaire »

Le biogaz : innovation encouragée par l'Etat

Pierre Vatin est questionné sur le sujet du mix énergétique, suite à un amendement qu'il avait soutenu sur le soutien à la filière du biométhane, solution qui consiste « **à remplacer du gaz fossile par du gaz vert** ».

Cette solution participe à une forme d'économie circulaire puisque les déchets agricoles ont une deuxième vie par cette technologie. Cette source d'énergie valorisée à partir de déchets naturels permet aussi de garantir une certaine indépendance énergétique à cette filière puisqu'on ne fait venir aucun gaz de l'étranger. Sur les méthaniseurs, le Député se félicite de la participation financière de l'État aux porteurs de projets.



**« Les
méthaniseurs
sont des sources
de revenus pour
les agriculteurs »**

Conclusion : faire de la transition énergétique des transports une priorité

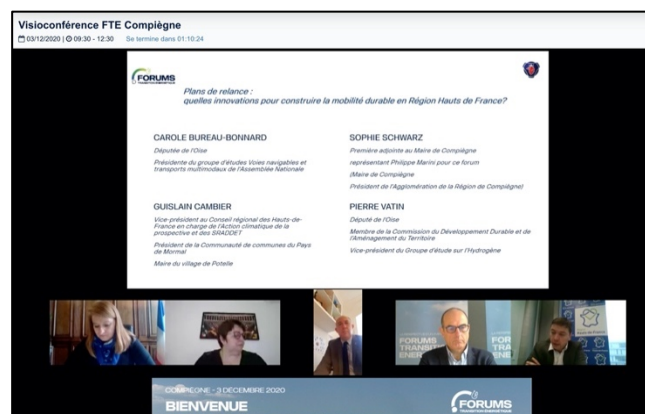
Pour **Carole Bureau-Bonnard**, Députée de l'Oise, l'important dans cette transition énergétique dans les transports routiers est d'associer le plus possible les acteurs économiques, territoriaux et politiques à cette révolution. Elle insiste sur le Plan de Relance historique porté par l'Etat, et des solutions qui trouveront à s'appliquer dans les territoires auprès des porteurs de projets responsables. Enfin, en sa qualité de Présidente du groupe d'études des voies navigables et transports multimodaux – canaux, elle souhaite que se développent davantage d'interactions entre les modes de transports fluviaux et routiers, ces derniers étant particulièrement utiles sur les derniers kilomètres de livraisons.

Guislain Cambier, Vice-président au Conseil Régional des Hauts-de-France en charge de l'Action climatique, de la prospective et des stratégies régionales d'aménagement du territoire-SRADDET, et par ailleurs élu local, souligne le rôle moteur de la Région en tant que chef de file sur les enjeux de la mobilité et de transition énergétique. Cette combinaison donne ainsi à l'exécutif régional de nombreux leviers d'actions pour transformer et décarboner la filière des transports routiers. L'élu régional estime qu'il faut tenir compte du passé industriel du territoire afin de le transformer d'une façon plus vertueuse, pour accompagner à la fois la reconversion des salariés et la reconversion environnementale.

Sophie Schwarz, Première adjointe au Maire de Compiègne a souhaité mettre en avant les initiatives du territoire du Compiègnois en faveur d'un modèle plus respectueux de l'environnement. La gestion municipale et intercommunale volontaristes s'inscrivent depuis des années dans cette démarche vertueuse : coupler les modes des transports, les rendre plus efficaces avec la mise en place d'une plateforme multimodale permet ainsi d'acculturer les citoyens à un changement de pratiques. La collectivité attend de l'Etat un soutien financier plus important pour amplifier son action sur le sujet

Pierre Vatin, Député de l'Oise, croit en l'émergence de solutions innovantes au plus proche du territoire. Il a soutenu la filière du biométhane qui a deux avantages conséquents, d'une part renforce l'indépendance énergétique du pays et permet de faire émerger une économie circulaire pérenne. S'il se félicite de l'ambition financière du Plan de Relance, il restera vigilant quant à son application.

Gilles Baustert, tient à remercier chaleureusement les intervenants pour la qualité des échanges de cette étape du Forum de la Transition Énergétique des transports routiers. Ces occasions participent à faire naître le débat avec des acteurs des territoires, les échanges sont porteurs d'espoir pour orienter le monde d'après vers des transports de personnes et de biens plus en adéquation avec les défis environnementaux et sanitaires que nous devons collectivement relever.



Remerciements / listes des inscrits aux échanges

Les équipes d'organisation du Forum de la Transition Énergétique des transports routiers de Compiègne et Scania remercient les personnalités qui se sont inscrites pour ces échanges :

PRÉNOM	NOM	TITRE	ENTITÉ
Claire	ALLARD	Account Manger	BRAND ADDITION
Francois	BAILLENX	commercial	OLEO100
Gilles	BAUSTERT	Directeur marketing, communication et affaires publiques	SCANIA FRANCE
Stéphane	BLOT	Responsble du service garage	VILLE DE CALAIS
Jean-Charles	BOREL	Responsable de la mission environnement et développement durable	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE
Carole	BUREAU-BONNARD	Députée de l'Oise	ASSEMBLEE NATIONALE
Guislain	CAMBIER	Vice-président Conseil Régional	CONSEIL REGIONAL
Eric	CHARLES	Responsable Qualité Direction des transports Interurbains et Scolaires	RÉGION HAUTS DE FRANCE
Pascal	CRESTIN	Chef de produit	SCANIA FRANCE
Lise	DE BOCK	Ingénieur	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE
Mathieu	DE VLIAGER	Consultant stagiaire	COM'PUBLICS
alexandre	DICQUE	responsable parc et maintenance régionale	TRANSDEV
Patricia	FALAIZE	directrice technique	FREVAL
Anne-Sophie	FONTAINE	Conseillère régionale déléguée aux gares et pôles d'échanges	CONSEIL RÉGIONAL HAUTS-DE-FRANCE
Arnaud	GAVEL	Responsable commercial	SCEVI
Louison	GUINFOLLEAU	Ingénieur des Ventes	SCANIA FRANCE
Mathieu	LE BRAS	Directeur des opérations Région Nord	RATP DEV
Eugénie	LE QUERE	Elue déléguée Ecologie - Développement durable	VILLE DE COMPIÈGNE
Bruno	LE ROUX	gérant	LE ROUX
Abde	MENII	Chef de région transport durable	SCANIA FRANCE
Guillaume	METIVIER	Délégué collectivités Pôle Mobilités - énergies	COM'PUBLICS
Guillaume	METIVIER	Délégué collectivités Pôle Mobilités - énergies	COM'PUBLICS
François	MOLLE	DIRECTEUR	TRANSDEV PICARDIE
Thibaut	MOURA	Directeur adjoint	COM'PUBLICS
Franck	PREVAULT	Résponsable de REGION cars et bus	SCANIA
Franck	PREVAULT	Résponsable de Regions	SCANIA
Mathilde	PRONIER	Délégué CDKL	COM'PUBLICS
Jean-Charles	ROBART	Directeur général délégué	SCEVI
Philippe	ROUSSEAU	Chef de Produit	SFR
Thomas	SCHERPEREEL	chef d'entreprise	SCHERPEREEL TRS JB
Sophie	SCHWARZ	Première adjointe au maire	MAIRIE DE COMPIEGNE
Anne-sophie	TOUMIT	Responsable événementiel	SCANIA FRANCE
Pierre	VATIN	Député de l'Oise	ASSEMBLEE NATIONALE